

Démarche : Pactes locaux des solidarités en Occitanie 2025 : Première demande de mise en place d'un PLS

Organisme : DREETS Occitanie

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Attention :

- Seuls les dossiers déposés via cet outil en ligne seront instruits.

Dans la continuité du Pacte des Solidarités annoncé, le 18 septembre 2023 et entré en vigueur au 1er janvier 2024, et dans le prolongement de la conclusion des contrats départementaux et métropolitains des solidarités signés dans les 13 départements d'Occitanie, les instructions des 23 novembre 2023, 12 juin 2024 et 4 juin 2025 proposent aux acteurs locaux de s'engager dans des dynamiques coopératives à l'échelle locale au travers d'un pacte local des solidarités.

Avant de candidater :

1 - Consultez la consultation 2025 sur le site internet de la DREETS Occitanie à l'adresse suivante : <https://occitanie.dreets.gouv.fr>

2 - Construisez seuls ou avec d'autres partenaires un projet solide, cohérent avec le cahier des charges de la consultation au titre des pactes locaux des solidarités 2025.

3 - Vérifiez que vous avez réuni toutes les pièces nécessaires. Toutes les informations doivent être renseignées via cette interface. La plupart des informations demandées sont des éléments figurant dans le CERFA de demande de subvention(s).

4 - Désignez un porteur de projet. Une fois la démarche créée, le porteur de projet peut inviter d'autres collaborateurs à l'aider à remplir le dossier de candidature grâce à l'onglet "inviter une personne à remplir ce dossier" en haut à droite.

5 - Vous êtes prêts ! Vous pouvez maintenant remplir ce formulaire.

Pour information : vous pouvez remplir le formulaire en plusieurs fois, les informations que vous renseignez sont automatiquement enregistrées. Une fois votre dossier complet et sur le point d'être finalisé, il faut impérativement cliquer sur "déposer votre dossier". Vous pourrez encore le modifier en accédant à votre espace personnel jusqu'au début de l'instruction, c'est-à-dire jusqu'au 15 septembre 2025, 23h59.

Attention : n'oubliez pas de cliquer sur "déposer votre dossier" avant le 15 septembre 2025 23 h 59, sinon votre dossier ne sera pas accessible à nos services et ne pourra pas être instruit.

Pactes locaux des solidarités en Occitanie 2025 : Première demande de mise en place d'un PLS

Pour toute question sur un projet déposé, veuillez envoyer un mail aux adresses suivantes :

eric.pelisson@dreets.gouv.fr

DREETS-OC.inclusionsociale@dreets.gouv.fr

L'objet du mail doit débiter par l'intitulé suivant "Consultation PLS 2025"

RAPPELS

Il n'est pas possible de déposer plus d'une candidature par territoire

Identification du porteur de projet

Nom du porteur de projet (raison sociale)

SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Nom de la banque

Ces données sont recueillies pour être reportées automatiquement dans la convention.

L'adresse doit être en tout point identique à celle du numéro SIRET

Le code IBAN

Le code BIC

Nom du représentant légal du porteur de projet

Personne désignée par l'organe délibérant ou les statuts

Prénom du représentant légal du porteur du projet

Personne désignée par l'organe délibérant ou les statuts

Fonction du représentant légal du porteur de projet

Personne désignée par l'organe délibérant ou les statuts

Réseau, union, fédération à laquelle le porteur de projet est affilié

Indiquer "Non" dans cette case si le porteur de projet ne fait pas partie d'un réseau. Préciser le nom complet.

Moyens humains (au 31 décembre de l'année écoulée) pour les associations seulement

Nombre de salariés

A compléter seulement dans le cas où le porteur est une association.

Nombre de bénévoles et de volontaires

A compléter seulement dans le cas où le porteur est une association.

Bénévoles : personnes contribuant régulièrement à l'activité du porteur de projet, de manière non rémunérée.

Volontaires : personnes engagées pour une mission d'intérêt général par un contact spécifique.

Nombre d'adhérents

A compléter seulement dans le cas où le porteur est une association.

Adhérents : personnes ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association.

Informations liées au porteur du projet

Nom de la personne en charge du projet

Prénom de la personne en charge du projet

Mme

M.

Fonction de la personne en charge du projet

Préciser la fonction de la personne en charge du projet au sein de de la structure.

Adresse e-mail de la personne en charge du projet

Adresse e-mail valide.

Numéro de téléphone portable de la personne en charge du projet

Numéro de téléphone valide.

Informations générales liées au projet

Intitulé du projet

L'intitulé du projet est concis et reflète le projet.

Résumé du projet

Décrire rapidement le projet (5 lignes maximum).

Pactes locaux des solidarités en Occitanie 2025 : Première demande de mise en place d'un PLS

Contexte du projet

Le projet s'inscrit en complémentarité des dynamiques existantes (plans et schémas) (maximum 1 page)

territoire concerné

Préciser la zone géographique concernée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Ariège
- Aude
- Aveyron
- Gard
- Haute Garonne
- Gers
- Hérault
- Lot
- Lozère
- Hautes Pyrénées
- Pyrénées Orientales
- Tarn
- Tarn et Garonne
- Région

Territoire concerné

Préciser le territoire d'action du projet.

Le périmètre peut être celui de l'EPCI ou commun à plusieurs EPCI concernés à l'échelle du bassin de vie et d'habitat. Au sein des EPCI ciblées, les actions doivent concernées prioritairement les territoires les plus ruraux et périphériques mais en fonction des besoins locaux, les actions peuvent également cibler les zones urbaines. Le périmètre de l'action peut donc dépasser celui des EPCI ciblés.

Rattachement du projet aux axes

Le projet peut être rattaché à plusieurs axes.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Axe 1 : Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance
- Axe 2 : Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous
- Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits
- Axe 4 : Construire une transition écologique solidaire

Intitulé de la priorité 1

Indiquer l'intitulé

Descriptif de la priorité 1

Indiquer le contenu synthétique de la priorité définie en croisant les éléments du diagnostic et les besoins identifiés collectivement.

Intitulé de la priorité 2

Indiquer l'intitulé

Descriptif de la priorité 2

Indiquer le contenu synthétique de la priorité définie en croisant les éléments du diagnostic et les besoins identifiés collectivement.

Intitulé de la priorité 3

Indiquer l'intitulé

Descriptif de la priorité 3

Indiquer le contenu synthétique de la priorité définie en croisant les éléments du diagnostic et les besoins identifiés collectivement.

Publics précaires concernés

Préciser le ou les publics visés par le projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- les enfants
- les jeunes
- les familles monoparentales
- les grands précaires
- les travailleurs pauvres

Plan d'actions

Le plan d'action est multi-partenarial et opérationnel, adapté aux spécificités des territoires.

Le plan d'actions propose des initiatives venant combler des manques et apporter une plus-value pour les publics ciblés. Une annexe descriptive est à joindre (maximum 2 pages).

Pactes locaux des solidarités en Occitanie 2025 : Première demande de mise en place d'un PLS

Budget prévisionnel global du projet

Préciser le montant total : charges plus recettes en euros. Ce budget comprend le montant demandé pour la subvention.

Les cofinancements doivent apparaître et sont un élément déterminant dans la sélection des projets. Ce montant est repris dans l'annexe budgétaire.

Subvention de fonctionnement : montant total demandé

Le montant du financement accordé aux projets sélectionnés sera au maximum de 60 000 € pour chaque projet. Un cofinancement est exigé. Il s'élève à au moins 50 % du budget total. Le seuil d'autofinancement pour les investissements pour les EPCI est fixé à au moins 20 %.

Le montant demandé doit être cohérent avec celui figurant dans l'annexe budgétaire jointe

Autres financements : nom du financeur et montant

Nom du financeur

Montant

Nom du financeur

Montant

Nom du financeur

Montant

Identification des mesures d'impacts et des indicateurs

mesures d'impacts

L'impact social d'une action mesure ses retombées à moyen et long terme. C'est l'appréciation de tous les effets du projet sur son environnement, effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus.

le porteur de projet détermine pour chacune des actions retenus une mesure d'impact. Préciser les mesures d'impacts envisagées.

Indicateurs

Chaque action doit être assortie d'un ou plusieurs indicateurs

Partenariats

Partenaire impliqué dans le projet

Pactes locaux des solidarités en Occitanie 2025 : Première demande de mise en place d'un PLS

Nom du partenaire

Statut juridique

Type de contribution

Préciser la contribution du partenaire.

La contribution peut être budgétaire (indiquer le montant) ou en nature (mise à disposition d'ETP, locaux...). Le montant financier équivalent doit être précisé s'il est en nature.

Nom du partenaire

Statut juridique

Type de contribution

Préciser la contribution du partenaire.

La contribution peut être budgétaire (indiquer le montant) ou en nature (mise à disposition d'ETP, locaux...). Le montant financier équivalent doit être précisé s'il est en nature.

Nom du partenaire

Statut juridique

Type de contribution

Préciser la contribution du partenaire.

La contribution peut être budgétaire (indiquer le montant) ou en nature (mise à disposition d'ETP, locaux...). Le montant financier équivalent doit être précisé s'il est en nature.

Calendrier prévisionnel

L'action doit se dérouler de fin 2024 à fin 2025. Indiquer les grandes étapes de mise en œuvre du projet.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pactes locaux des solidarités en Occitanie 2025 : Première demande de mise en place d'un PLS

Indiquer en cas de besoins, d'autres éléments qui vous semblent nécessaires à l'instruction et que vous souhaitez intégrer à votre dossier et notamment des lettres d'intention

Attestations sur l'honneur

En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur de ne pas avoir déjà été financé pour ce même projet par l'Etat

Cochez la mention applicable

Oui

Non

En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur que les informations déclarées dans le dossier sont sincères et véritables et m'engage à rembourser les sommes indûment perçues en cas de non-respect de ces déclarations. Par ailleurs, je certifie ne pas aliéner sous quelque forme que ce soit, l'objet de la subvention.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur souscrire au contrat d'engagement républicain et respecter les principes et valeurs de la charte des engagements réciproques

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de demande de subventions

Télécharger, remplir et joindre l'attestation relative à votre entité . L'utilisation de ce formulaire est obligatoire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

SIRET

Attention : Les informations contenues dans le SIRET doivent être en tous points identiques aux informations figurant sur le RIB. En cas d'incohérence, le traitement comptable ne pourra pas intervenir.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget prévisionnel de l'association

Télécharger, remplir et joindre le modèle suivant. L'utilisation de ce formulaire est obligatoire. Les collectivités territoriales et EPLE ne sont pas concernés.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget prévisionnel du projet

Télécharger, remplir et joindre le modèle suivant. L'utilisation de ce formulaire est obligatoire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dernière délibération désignant les membres de l'instance de gouvernance

Pactes locaux des solidarités en Occitanie 2025 : Première demande de mise en place d'un PLS

Télécharger le document correspondant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres pièces à joindre

Déposer ici le projet d'établissement, projet de service, le projet d'accueil, et éducatif à votre candidature dans un dossier compressé au format zip.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

L'impact social : Vademecum 2023

Ce document aborde la notion d'impact social - Préfecture de la région Occitanie

Remarques

Remarques et commentaires éventuels

N'hésitez pas à nous faire part des difficultés que vous avez rencontré lors du dépôt de votre candidature.